



« WESTERN TOURS »

15 jours / 13 nuits

La magie du Grand Ouest

2.240 miles - 3.605 km

Au départ de **Los Angeles**, optez pour une boucle idéale afin découvrir les **splendeurs naturelles des parcs nationaux**, des paysages en Technicolor, la poussière des déserts, la **chaleur enivrante de Las Vegas**, avant de retrouver la **fraîcheur de la Sierra Nevada**.

Los Angeles, CA - Palm Springs, CA - Route 66 - Black Mountains, AZ avec Oatman, Grand Canyon Nat'l Park, AZ - Monument Valley, UT - Page : Lake Powell, Antelope Canyon & Horseshoe Bend - Vermilion Cliffs - Kanab, UT - Zion Nat'l Park, UT - Las Vegas, NV - La Vallée de la Mort, CA - Yosemite Nat'l Park, CA - San Francisco, CA - Côte Pacifique, CA - Santa Monica, CA (Venice Beach).



AMERICAN MOTORS TRAVEL – AMT PROMOTION

www.american-motors-travel.com – info@amtpromotion.fr



73, avenue Henri Ginoux 92120 Montrouge Tél. : 01.47.46.09.58 – Fax : 01.47.46.14.09 – IATA 20258361
RCS Nanterre 441 869 187 00019 - Licence IM092100119 - RCP HISCOX 178658 - Garantie Financière APST - APE 7911Z





Programme « Western Tours – 15 jours/13 nuits »

Jour 1

Hôtel « **Comfort Inn Cockatoo** ou **BW Plus Suites Hotel** » à Hawthorne ou Inglewood

Paris > Los Angeles, CA

- ✈ Convocation des participants à l'aéroport de Paris Charles de Gaulle.
- ✈ Envol à destination de Los Angeles.
- ✈ Formule « **Accompagnée** » : accueil à l'aéroport et transfert jusqu'à votre hôtel
- ✈ Formule « **Autotour** » : prise du véhicule à l'aéroport.

Jour 2

Hôtel « **Comfort Inn Cockatoo** ou **BW Plus Suites Hotel** » à Hawthorne ou Inglewood

Los Angeles, CA

- ✈ Formule « **Accompagnée** » : le matin, transfert à notre centre de location et prise de la moto. Vérification du parcours et informations sur le voyage.
- ✈ Départ vers **Beverly Hills** et ses quartiers huppés via **Sunset Boulevard**, pour découvrir **Hollywood Boulevard** avec la célèbre allée des stars *Walk of Fame & Chinese Theater*.
- ✈ Puis retour par la **route panoramique** sur les hauteurs d'Hollywood, via un tronçon de la **Mulholland Drive**, vue magnifique sur Los Angeles et le fameux **panneau HOLLYWOOD !**
- ✈ En longeant la côte, visite de **Venice Beach**, l'un des endroits les plus excentriques et les plus délirants de la planète. C'est le royaume des « *Rollers-Bladders* », des pin-up en bikinis et des culturistes. C'est comme se retrouver dans la Cour des Miracles.
- ✈ Et rejoignons enfin **Santa Monica** toujours au bord du pacifique avec son célèbre « Pier » (*jetée*) fin de la **Route 66**, et ses nombreuses attractions.



Jour 3

120 miles / 193 km

Hôtel « **BW Inn At Palm Springs** ou **Palm Mountain Resort & Spa** » à Palm Springs

Los Angeles, CA > Route 66 > Palm Springs, CA

- ✈ Formule « **Accompagnée** » : réunion d'information sur l'étape du jour.
- ✈ Vous pouvez emprunter l'itinéraire de la **mythique R66** donc au départ de **Santa Monica** jusqu'à **San Bernardino (attention : difficile à trouver parfois)**. En passant par **Pasadena (Old Pasadena)**, qui fut le lieu de résidence privilégié des premières stars hollywoodiennes du cinéma muet et des hippies.
- ✈ Poursuivre par **Arcadia** qui traverse Colorado Place et **Azusa**, petite ville californienne avec, sur Foothill Bvd le *Drive-Inn Theater*, un des rares de la R66 encore en activité.
- ✈ Puis rejoignons **Rancho Cucamonga** avec ses motels, stations services typiques et dîners authentiques.
- ✈ Petite halte à **San Bernardino** : Étape incontournable de la **Route 66** au pied des montagnes. A voir, une vaste réserve naturelle avec une grande variété de paysages et le premier restaurant construit par les frères **McDonald en 1948** (un musée sur cette chaîne qui a révolutionnée la restauration rapide est ouvert tous les jours de 10 à 17h).
- ✈ **Palm Springs** est quand à elle, une véritable oasis créée grâce au détournement des eaux du **Colorado**. Visite du célèbre **Aerial Tramway** (20-25\$ / pers), un téléphérique vertigineux qui grimpe à plus de 2.500 mètres d'altitude le long du **Mont San Jacinto**. Vue impressionnante sur la **Coachella Valley**.





Jour 4

240 miles / 386 km

Hôtel « **Best Western Plus Kings Inn & Suites** ou **Ramada** » à Kingman



Jour 5

192 miles / 309 km

Hôtel « **Canyon Plaza Resort** » à Tusayan ou « **Yavapai West** » dans le parc



Jour 6

155 miles / 249 km

Hôtel **Wetherill Inn** » ou « **Kayenta Monument Valley Inn** » à Kayenta

Palm Springs CA > Joshua Tree > R66 > Kingman, AZ

- Formule « **Accompagnée** » : réunion d'information sur le parcours du jour.
- A la sortie de la ville, les champs d'éoliennes qui rappelleront des souvenirs aux cinéphiles (*Rain Man*) puis en route pour le **Joshua Tree National Park**.
- Poursuite avec la traversée du **désert du Mojave**. C'est à partir d'ici que nous vous ferons découvrir l'une des routes les plus mythiques des Etats-Unis, la « **Mother Road** » : la **Route 66**. En commençant par **Amboy**, petite ville fantôme connue pour « **Le Roy's Cafe** » (1938), l'un des **joyaux de la 66**. Poursuivre avec le **Goffs General Store** datant de 1914 et la Goffs School House de la même époque. **Needles** vous fera revivre l'époque du tournage du film **les Raisins de la colère** avec des motels typiques (Route 66, Palm Hotel devenu Old Train Inn etc.).
- Halte à l'incontournable ville d'**Oatman**, ancienne mine d'or qui demeure un **village marquant de la 66**. La principale attraction est un spectacle de rue gratuit, avec duels au pistolet, cowboys et saloon pour se rafraîchir (attention arriver de préférence en début d'après-midi). L'endroit a gardé son authenticité de par ses bâtisses : **Oatman Hotel**, de nombreux magasins de souvenirs, des restaurants installés dans des bâtiments historiques et la vieille poste : **ambiance cow-boy assurée !**
- **Traversée des Black Mountains**, avec une route très sinueuse, mais splendide, pour rejoindre **Kingman** dernière étape des pionniers. Visite possible du **Historic Route 66 Museum** (ouvert de 9h à 16h30), entrée 4\$.
- Dîner typique conseillé au **MR D'Z Route 66** pour une **ambiance très « Seventies »** ou restauration à l'hôtel toujours dans la thématique du jour : « **la 66** ».

Kingman, AZ > Route 66 > Grand Canyon, AZ

- Formule « **Accompagnée** » : briefing sur l'étape du jour.
- Poursuivons sur la **Route 66**, mais plus riche grâce aux petites villes qui n'ont pas cédé lors de l'ouverture de l'I-40 et qui cultivent encore aujourd'hui le mythe de la « **Mother Road** » :
- Départ vers **Valentine et Hackberry**, aux allures de villes fantômes, arrêt obligatoire cependant à **Hackberry** pour son **General Store** et le **Old Route 66 Visitor Center de Bob Waldmire**, personnage singulier et dessinateur officiel de la Route 66.
- A **Seligman**, vous pourrez découvrir de nombreuses boutiques et surtout **Angel & Vilma Delgadillo's Gift Shop**. C'est ici dans cet ancien *barber shop* d'**Angel Delgadillo**, que naquit le mouvement de protection de la vieille route dont la première association de défense de la 66. Même si aujourd'hui il n'exerce plus, il faut absolument rentrer dans sa boutique où sont entreposés bon nombres d'objets d'époque, cartes postales ou toutes les cartes de visites des centaines de voyageurs venus du monde entier pour le rencontrer.
- Halte déjeuner possible, dans une ancienne ville de *Cowboys* qui possède de nombreuses boutiques d'Art Indien et d'Antiquités : **Williams**.
- Arrivée à Grand Canyon pour l'un des **plus beaux coucher de soleil de votre vie**.

Grand Canyon, AZ > Monument Valley > Kayenta, AZ

- Formule « **Accompagnée** » : réunion d'information sur l'étape du jour.
- Possibilité d'effectuer le survol de Grand Canyon en hélicoptère (en supplément).
- La rive sud offre la plus grande richesse de points de vues sur **Grand Canyon**, c'est la mieux aménagée et donc la plus fréquentée (ouverte toute l'année). Halte possible à **Yavapai Observation Station** : un observatoire d'où la vue est forcément sublime.

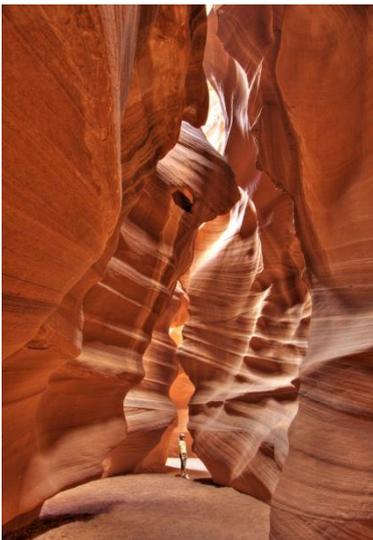


- Poursuite avec différents points de vue tel que Grandview, **Tusayan Ruin** (ruines d'un pueblo avec musée, appréciez la vue sur *San Francisco Peaks*, *Navajo Point* ou encore **Watchtower** : tour d'observation à Desert View Point, située sur le point le plus haut de la rive sud (2 267 m), la vue y est spectaculaire !
- A **Cameron**, pause déjeuner ou simple visite du **Trading Post**.
- Avant de rejoindre **Monument Valley** : décor naturel de la « Chevauchée Fantastique » et de nombreux westerns, **Monument Valley** est un **des paysages les plus célèbres de l'Ouest Américain** avec ses pitons rocheux rouges dressés sur un immense plateau désertique.
- C'est à **bord de 4x4 conduits** par des **Navajos** (non inclus) que nous vous conseillons de découvrir ce lieu magique, mystérieux et fascinant à travers un circuit de piste. Une journée que vous n'êtes pas près d'oublier !
- Arrivée en fin d'après-midi avec le coucher du soleil sur **la Vallée**.

Jour 7

174 miles / 280 km

Hôtel « **Best Western East Zion Thunderbird Lodge** » ou « **BW Red Hills** » à Kanab



Kayenta, AZ > Lake Powell > Mount Carmel, UT/Kanab

- Formule « **Accompagnée** » : briefing sur l'étape du jour.
- A proximité se trouve, le **Navajo National Park**, qui renferme le gigantesque **Canyon de Betatakin**. À l'aide d'un télescope, on peut admirer une grotte de 140 mètres de haut où les indiens **Anazis** avaient construit l'un de leurs villages en pierre et en adobe.
- Vous longerez ensuite les **Vermilion Cliffs**, falaises de grès qui oscillent entre 400 et 900 mètres de haut, et offrent une palette de couleur somptueuses ...
- Poursuite pour **Page** et entre autre la visite possible d'**Antelope Canyon** (en sup.), le plus beau bijou de l'Arizona : canyon très étroit, creusé par l'eau, où la couleur des parois est d'un orange intense, dégradé. Le site est constitué de deux gorges séparées, l'*Upper* (plus visité) et le *Lower*. Ces deux failles présentent une qualité esthétique similaire.
- Puis direction le merveilleux **lac Powell**. Formé par la construction du barrage de **Glen Canyon** sur le **Colorado**, cet immense lac artificiel long de 300 km comporte 3136 km de rivages, soit plus que toute la côte ouest du pays. On y compte pas moins de 96 canyons aux rochers ocres et rouges (les couleurs sont magnifiques au lever et coucher du soleil), des grottes, des ruines indiennes, des îles et des formations rocheuses dont le joyau est **Rainbow Bridge**. De nombreuses activités nautiques sont proposées sur le lac.
- Halte incontournable à **Horseshoe Bend**, l'un des plus impressionnants points de vue sur le Colorado. De là vous aurez une **vue plongeante sur le Colorado émeraude**, qui fait **une courbe à 180 degrés autour de la paroi rougeoyante du canyon**, en forme de fer à cheval. **Splendide !**
- Arrêt possible en centre ville de Kanab : **Little Hollywood Movie Museum** (pour les fans de Clint Eastwood).

Jour 8

210 miles / 338 km

Hôtel « **Flamingo Hotel** ou **Bally's** » ou similaire sur Las Vegas Boulevard (Strip)

Mount Carmel > Zion National > Valley Of Fire > Las Vegas

- Formule « **Accompagnée** » : réunion d'information quotidienne.
- Le matin départ pour **Las Vegas** avec la traversée de **Zion National Park** où **une route sinueuse** et étroite sur 30 km vous mène à travers le parc, longeant la puissante **Virgin River** qui sculpte depuis des millions d'années les roches en grès.
- **Zion est un pays miraculeux d'images visuelles !** Depuis 1999, pour protéger la flore et la faune contre la pollution, les véhicules à moteurs sont interdits, vous devez **prendre une navette** pour circuler dans le canyon.



➤ Puis route vers **St Georges**, à la lisière entre l'Arizona et le Nevada, petite ville agréable qui au débouché du canyon de la Virgin River, n'est qu'à 870 mètres d'altitude. Avant de rejoindre **Las Vegas**, « la ville qui ne dort jamais », détour possible par la **Valley Of Fire**, un désert particulier au paysage volcanique impressionnant, entouré de formations rocheuses et sablonneuses de couleur rougeâtre. La vallée du feu a souvent été le lieu de tournage de nombreux films.

➤ Arrivée à **Fabulous Las Vegas** ! qui réunit les plus grands hôtels du monde bâtis autour de thèmes délirants : Château Médiéval, Empire Romain, Ancienne Egypte, Gratte-ciel de Manhattan et bien d'autres. Vous trouverez aussi des attractions à vous couper le souffle : au sommet de la **Tour Stratosphère**, le **Big Shot** pour jouer aux boulets de canons, le **High Rollers** qui sont les plus hautes montagnes russes du monde. Bien sûr elle reste le temple du jeu, de l'argent, du Kitch, mais nous vous ferons découvrir l'autre **Las Vegas** avec la **Freemont Experience**, la rue mythique du **Downtown** (centre-ville), qui s'illumine chaque soir gratuitement, toutes les heures. **Un spectacle étonnant, inoubliable !**

➤ Ne manquez pas non plus les **shows gratuits** des hôtels mythiques du Strip (Bellagio, Treasure Island et The Mirage).

➤ Oubliez les mauvaises langues et profitez pleinement de cette ville irréaliste ...

Jour 9

290 miles / 467 km

Hôtel « **Best Western Bishop Lodge** » à Bishop



Las Vegas, NV > Death Valley Nat'l Park > Bishop, CA

➤ Formule « **Accompagnée** » : briefing sur l'étape du jour.

➤ Départ matinal conseillée (en raison des très fortes chaleurs, entre juin et septembre).

➤ Traversée de la **Death Valley National Park**, qui s'étend sur 225 Km et possède, malgré un des climats les plus chauds du globe, une faune et une flore surprenante. Situé à 200 Km au nord-ouest de **Las Vegas**, ce parc national porte bien son nom: la température y dépasse constamment 40°C à l'ombre en été (et il n'y a pas d'ombre !), le tout dans un paysage lunaire, apocalyptique et « inquiétant ».

➤ Pourtant, cette région offre une **grande diversité**: montagnes, dunes de sable, canyons, lacs de sel (avec **Badwater** – 86m en dessous du niveau de la mer) de plus, la végétation n'en est pas absente pour autant.

➤ **Zabriskie Point**, rendu célèbre par le film d'Antonioni du même nom, est un point de vue où les rochers présentent une **étonnante palette de couleurs** et un **magnifique panorama des collines du Golden Canyon**.

➤ **Lone Pine** est un petit oasis de verdure, véritable annexe d'Hollywood et une petite ville agréable et rafraichissante. C'est également le camp de base idéal pour tous ceux qui souhaitent visiter les **Alabama Hills**, collines qui, depuis 1920, font la gloire de la ville. Un trésor caché les fans des westerns (en effet depuis 1920, plus de 150 films et environ une douzaine d'émissions y ont été tournées).

Jour 10

295 miles / 474 km

Hôtel « **BW Palm Court Inn** » à Modesto

Bishop > Yosemite Nat'l Park, CA > Modesto, CA

➤ Formule « **Accompagnée** » : réunion d'information sur l'étape du jour.

➤ Route vers **Mono Lake** : un **site étonnant dans un paysage lunaire époustoufflant**. Détour possible par le nord, pour **Bodie**, une **ville fantôme** préservée aux intérieurs poussiéreux, aux vieux jetons de pokers éparpillés dans le salon, aux anciennes fioles de pharmacie. **Ambiance hors du temps assurée !**

➤ Poursuivre avec le **Tioga Pass** (attention col à 3.000m, ouvert généralement de juin à octobre) qui dévoile un **splendide panorama à chaque virage** et permet de traverser la **Sierra Nevada** afin de rejoindre **une route panoramique magnifique** tout en admirant les grands espaces de **Tuolumne Meadows** ou encore le **Tenaya Lake**.

➤ Visite de **Yosemite Nat'l Park**, ses cascades, ses **fameux séquoias géants** et **Wawona Tunnel Tree**, qui laissait passer autrefois, la route à travers son tronc et qui



Jour 11

120 miles / 193 km

Hôtel « **King George** » ou « **Beresford Hotel** » à San Francisco



Jour 12

250 miles / 402 km

Hôtel « **Best Western Plus San Marcos Inn** » à Morro Bay



offre également un **superbe point de vue au dessus de la Yosemite Valley**.

-  **A voir** : **Le Capitan**, cette gigantesque muraille qui, avec ses 900m, est la plus haute falaise entière du monde. **Half Dome (2 695 m)** et **Yosemite Falls**, qui sont les cascades les plus hautes du parc. Pour les plus courageux, **Mariposa Grove** et **Wawona**, au sud du parc, avec les fameux séquoias géants qui font parfois plus de 6m de diamètre pour un âge allant jusqu'à 2.700 ans.

Modesto > Golden Gate Bridge > San Francisco, CA

-  Formule « **Accompagnée** » : briefing étape du jour.
-  Rejoignons **San Francisco** après une halte possible au « *Arlen Ness Motorcycles* ».
-  Traversée du **Bay Bridge** pour atteindre **San Francisco**, sûrement l'une des plus belles villes du monde. Une superbe cité au charme européen qui dévoile des maisons de style victorien aux couleurs. Elle vous enchantera par ses **nombreuses collines et ses fameuses rues en pente**.
-  Puis traversée du **Golden Gate Bridge** pour rejoindre **Sausalito**, petite ville **pleine de charme** aux house-boats fleuris, investis par des artistes bohèmes.
-  Déjeuner sur place conseillé avant de revenir sur San Francisco pour redescendre la légendaire **Lombard Street** (route la plus sinueuse du monde) et poursuivre votre découverte de cette **extraordinaire ville**.
-  Vous découvrirez avec bonheur de très **nombreux quartiers** (aussi différents par leur décor et leur ambiance que par leur population) : **North Beach**, aux pêcheurs italiens et **aux beatniks**, **Pacific Heights** aux riches, **Mission** aux hispaniques, **Financial** aux hommes d'affaires, **Haight-Ashbury** aux commerçants et aux hippies et bien sûr **Chinatown** ou encore **Fisherman's (Quai des pêcheurs)**. **Union Square** : Le centre ville des grands magasins, des boutiques de luxe, d'hôtels, de grands restaurants et de théâtres. Plantée de palmiers, agrémentée de pelouse...
-  Puis éventuellement, **Twin Peaks**, deux collines offrant une magnifique vue sur avec tout San Francisco et sa baie, retour par la route panoramique et par **Mission**, le quartier hispanique.
-  **Petit plus** : Ne manquez pas la visite de la légendaire prison d'**Alcatraz** (comptez environ une demi-journée, en sup.).

San Francisco > Pacific Coast > Morro Bay, CA

-  Formule « **Accompagnée** » : réunion d'information sur l'étape du jour.
-  Vous prendrez l'une des **plus belles routes du monde**. La *Pacific Coast*, qui **serpente le long de la côte**, au bord des falaises vertigineuses qui surplombent la mer.
-  Cette route du littoral californien **recèle de superbes plages de sable blanc** ainsi que de très nombreux **phoques et éléphants de mer**. Elle traverse des villes pleines de charmes telles que :
-  **Santa Cruz**, « la non-conformiste », **Monterey**, ville historique chère à **Steinbeck**, **Carmel**, « le paradis » avec son **Hog Breath Inn Cafe**, ce restaurant aux jolis patios avec cheminés individuelles et fresques western sur le mur vous comblera. A quelques kilomètres au sud de *Carmel* sur *Rio Road*, la **mission San Carlos Borromeo**, c'est la deuxième mission créée en Californie et sûrement l'une des plus jolies,
-  Traversée du mythique pont : **Bixby Bridge** puis à **Big Sur**, petit moment de détente sur la plus belle plage de **Californie** avant d'atteindre **San Simeon**.
-  La **Piedras Blancas Elephant Seal Rookery** s'étend sur une dizaine de kilomètres, vous y apercevrez de nombreux éléphants de mer.

Jour 13

213 miles / 343 km

Hôtel « **Comfort Inn Cockatoo** ou **BW Plus Suites Hotel** » à proximité de l'aéroport



Morro Bay, CA > Los Angeles, CA

-  Formule « **Accompagnée** » : réunion d'information sur le parcours du jour.
-  Départ pour **Pismo Beach**, découvrez **Montana de Oro State Park** : à 20 mn à l'ouest de *San Luis Obispo* sur *Los Osos Valley road* où vous pourrez **observer des baleines, des phoques et des loutres**.
-  Poursuite avec **Santa Barbara** qui a conservé son caractère espagnol et une ambiance toute particulière avec ses 50km de plages de sable fin, elle incarne à elle seule le rêve américain. A découvrir : **State Street** qui donne un bon aperçu du style architectural en vogue à *Santa Barbara*. Les boîtes aux lettres, les téléphones, les poubelles, même les toilettes de la bibliothèque publique sont recouvertes à l'identique de carreaux de faïence à l'espagnole. **Santa Barbara County Courthouse** : pour apprécier les pittoresques toits de tuiles rouges qui font la réputation de la ville, grimpez jusqu'à la terrasse d'observation du palais de justice. **Mission Santa Barbara** : au bout de *Las Olivas St.* elle est considérée comme « la reine des missions ».
-  Longez la pacific Coast en vous dirigeant vers la **Malibu Canyon Rd** et grimpez dans les collines : **superbes vues sur LA !**
-  Puis **Pacific Palisades** avant de rejoindre Santa Monica.
-  Dernière soirée à proximité mais toujours bien évidemment au **bord du pacifique**.

Jour 14

Los Angeles > Paris CDG

-  Formule « **Accompagnée** » : dernière réunion d'information, en fonction des horaires de vol, conseil shopping, visite etc. avant le départ.
-  Remise de la moto ou de l'auto.
-  Formule « **Accompagnée** » : transfert à l'aéroport de Los Angeles.
-  Envol à destination de Paris. Dîner et nuit à bord.

Jour 15

Paris CDG

-  Petit déjeuner à bord. Arrivée dans la matinée à l'aéroport de Paris.

DATE DE DEPART EN « FORMULE ACCOMPAGNEE » :

 Du samedi 02 au samedi 16 Mai 2020

 Du dimanche 02 au dimanche 16 Août 2020

Pourquoi choisir la Formule Accompagnée ?

- Pour le **transport de vos bagages** par notre accompagnateur bilingue,
- Pour que les **passagères puissent ponctuellement souffler dans le van** climatisé si besoin,
- Pour votre **sérénité et tranquillité d'esprit sur l'intégralité du circuit** (assistance, traduction, logistique etc.),
- Pour **ne rien manquer sur le parcours** et **bénéficier de conseils & bons plans** que seul un passionné avisé peut transmettre,
- Pour la **convivialité d'un petit groupe** (5 motos – 10 personnes en moyenne, 8 motos – 16 personnes maximum)
- Le tout pour **profiter pleinement de ses vacances** dans les meilleures conditions possibles, **tout en restant maître de son voyage !** Car NOTRE concept est basé sur une totale **liberté et indépendance** :
 - Pas de contrainte horaire,
 - Pas de file indienne,
 - Pas d'arrêt à la pompe en groupe imposé,
 - Dîners conseillés par votre accompagnateur (libre ou en groupe) etc. bref vous faites ce que vous voulez mais en étant encadré.

Vous souhaitez une **formule accompagnée dédiée à votre groupe uniquement**, pour rester entre amis, famille, club ... à la date de votre choix et avec un itinéraire personnalisé ? (à partir de 5 motos de préférence). Contactez-nous au 01.47.46.09.58 ou via notre site internet http://www.american-motors-travel.com/voyage_sur_mesure.php.

Ce programme est communiqué à titre indicatif, nos formules étant flexibles, les sites ou visites dépendent intégralement de vos souhaits ! Certains sites peuvent être fermés pendant votre passage ou l'accès impossible pour diverses raisons (climatiques, travaux, déviations etc.) Nous vous conseillons vivement de bien préparer votre itinéraire à l'avance et restons à votre disposition pour vous aiguiller si besoin.



Conditions de vente

Produit : **Western Tours – 15 jours / 13 nuits**

Prix par personne, en formule :	Accompagnée	Mototour	Autotour
Forfait Pilote Harley-Davidson	5.220,00 €	4.470,00 €	-
Forfait Pilote Trike (Harley-Davidson)	6.460,00 €	5.710,00 €	-
Forfait Conducteur Cat. C4 « Compact Car » **	-	-	2.690,00 €
Forfait Passager	2.790,00 €	2.050,00 €	2.050,00 €
Réduction chambre triple (deux lits doubles)		- 210,00 €	
Réduction chambre quadruple (deux lits doubles)		- 320,00 €	
Supplément chambre individuelle		1.050,00 €	
Supplément « Haute saison » aérien (Juillet/Août & Décembre)		390,00 €	
Supplément « Haute saison » location moto (août/septembre)	144,00 €	144,00 €	-
Sup. «haute saison» location auto (juillet/août & fin décembre)	-	-	221,00 €

** d'autres catégorie sont disponible, pour cela RDV sur notre site internet ou contactez nous au 01.47.46.09.58

Ces prix comprennent :

- Le transport aérien **Paris > Los Angeles > Paris**, en classe économique, sur vols réguliers de la compagnie Air France/Delta Air Lines, American Airlines/British Airways ou United Airlines. Taxes d'aéroport, de sécurité **114 €** et la surcharge transporteur **YR 256 €**,
- Le logement dans les hôtels mentionnés au programme ou similaire, en chambre double, taxes et services hôteliers,
- Les petits déjeuners (**offerts** par la plupart des hôtels),
- Le logement dans des hôtels mentionnés au programme ou similaire, en chambre double, taxes et services hôteliers,
- Formule « **Accompagnée & Mototour** » : **12 jours de location** d'une **Harley-Davidson**, prise et rendue à Los Angeles, **en kilométrage illimité**, toutes les **taxes** (locales & environnementales), au choix les **assurances** : **VIP** (franchise à 2.000\$ et 3.000\$ en cas de vol) + **Roadside Assistance** (assistance avec frais de remorquage illimité) ou **VIP-ZERO** (plus de franchise sauf vol 1.000\$ et frais de crevaison inclus) ainsi que préparation de la moto. Casque américain, antivol et consigne bagages, disponible sur place.
- Formule « **Mototour** » : le **transfert de votre hôtel à notre centre de location**, le lendemain de votre arrivée (sur demande),
- Formule « **Autotour** » : **13 jours de location** d'une voiture Cat. C4 « *Compact Car* » par exemple, prise et rendue à l'aéroport de **Los Angeles**, en **kilométrage illimité**, les **assurances CDW & EP** (rachat de franchise et responsabilité civile à hauteur de 1.000.000\$) ainsi que **toutes les taxes** (locales, aéroport et surcharge states), et un **conducteur additionnel offert**.
- Formule « **Accompagnée** » : les services d'un guide/accompagnateur professionnel bilingue, en van, durant l'intégralité du circuit, pour la logistique (*transport de vos bagages, formalités d'usage, organisation des pique-niques pour les déjeuners, recommandation diners, visites etc.*), l'assistance et tous les transferts.
- Un **carnet de voyage complet** : informations pratiques, un guide « Souvenir » par chambre, étiquettes bagage, «Tour cou clés », etc...

Ces prix ne comprennent pas : (cf Budget prévisionnel en page 9, ci-dessous)

- Les repas : petit-déjeuner (sauf ceux offerts), déjeuner et dîner, les boissons et frais de nature personnelle,
- L'essence, péages et les parkings (en centre ville et aux hôtels de Los Angeles, Las Vegas & San Francisco),
- Resort Fee à Las Vegas (*40\$ par jour et par chambre environ*),
- Entrées Parcs Nationaux : « Annual pass » conseillé à 80 \$ (pour 2 motos ou 1 voiture de 4 pers max, gratuit -16 ans),
- Formule « **Mototour & Accompagnée** » : le pilote additionnel (sauf avec VIP-ZERO), caution via empreinte bancaire et franchise éventuelle,
- Formule « **Mototour** » : les transferts,
- Supplément « haute saison » **aérien** (juillet/août & fin décembre) : 390 € par personne,
- Supplément « haute saison » **location moto** (août/septembre) : 12 € / j de location,
- Supplément « haute saison » **location auto** (juillet/août & 15>31/12) : 17€/ j de location
- Les assurances : annulation, bagages, rapatriement, maladie et frais médicaux (en cas de règlement par carte « Visa Premier » ou « Mastercard Gold », nous vous conseillons vivement de consulter votre banque) :
 - Option 1 - Annulation : 3,3% du montant total du voyage
 - Option 2 - Complémentaire carte bancaire : 3,8% du montant total du voyage
 - Option 3 - Tous Risques : 4,8% du montant total du voyage

En option (modifiable sans préavis):

- Survol en hélicoptère de **Grand Canyon** : **190,00 € par personne**,
- Antelope Canyon** à Page (1h30 environ) : **60,00 € par personne**,
- Alcatraz à San Francisco** (comptez au minimum une visite de 3-4h) : **50,00€ par pers**,
- Moto : **Roadside Assistance** : 10 € / jour de location,
- Moto : L'assurance **SLI** (responsabilité civile du conducteur à hauteur de 300.000 \$) : **20,00 € par jour**,
- Moto : Supplément **Harley-Davidson Electra Glide** : **10,00 € par jour**,
- Moto : Supplément **MMG Harley** (garanti le 1^{er} choix du modèle) : **100 €**,
- Moto : Supplément **1200 GS/RT, Yamaha Super Ténéré & Triumph Tiger 800** (sur demande uniquement): **25,00 € par jour**,
- Auto : Supplément **conducteur additionnel** : **10,00 € par jour** (et par personne),
- Auto : La location d'un **GPS Garmin** (caution 250\$) : **15,00 € par jour**.



Ce qu'il faut savoir

Formalités :

- A dater du 1er avril 2016, les personnes qui souhaitent se rendre aux Etats-Unis devront présenter un passeport électronique qui contient une puce (*intégrant les données de la page d'identification du passeport*). La couverture de votre passeport doit porter ce symbole . Pas besoin de visa, mais il faut obtenir une autorisation de voyage aux États-Unis, pour cela les voyageurs devront se connecter au **site officiel l'ESTA** (<https://esta.cbp.dhs.gov>), remplir un formulaire en ligne et régler 14\$/ personne, avec des informations personnelles et relatives à leur voyage (*renseignez uniquement les champs obligatoires indiqués par un astérisque rouge **).

Transport Aérien :

- Comme pour tous les autres éléments de votre voyage, nous tenons plus que tout à vous apporter le meilleur service possible et en toute transparence. Pour cela, nous travaillons principalement avec 3 compagnies aériennes régulières en *code share* (partage de vol) : **Delta Air Lines/Air France**, via entre autre, *Atlanta, Boston, Cincinnati, New York* puis **American Airlines/British Airways** via Philadelphie, Dallas, Miami et Londres, par exemple et **United Airlines**.
- Nous pouvons également obtenir des **vols directs**, en fonction de votre date d'inscription et des disponibilités aériennes, sans escale sur **Los Angeles**.

Hôtels : (communiqués à titre indicatif sous réserve de disponibilité)

- Pour vous assurer le meilleur confort, nous travaillons depuis de nombreuses années avec les plus grandes enseignes mondiales d'hôtellerie telles que :
 - Le groupe **Marriott Hotels & Resorts** nouveau leader mondial selon Hospitality On (2017 & 2018), **InterContinental Hotels Group**: avec *Holiday Inn & Holiday Inn Express; Crowne Plaza*
 - **Best Western International** : qui a créé trois catégories (*BW, BW Plus et BW Premier*),
 - **Choice Hotels International** qui représente les hôtels *Quality Inn, Comfort Inn et Comfort Inn & Suites*,
 - **Hilton Worldwide** : avec ses franchises *Hampton Inn et Garden Inn*, entre autres,
 - *Ramada, Days Inn, Super 8, Travelodge, Howard Johnson etc.* appartenant au groupe **Wyndham Hotels and Resorts**.
- La plupart des hôtels que nous vous proposons sont **équipés d'une piscine et offrent les petits déjeuners continentaux** ainsi que le **parking gratuit**, sauf en centre-ville et en catégorie supérieure.
- Les hôtels vous demanderont votre carte bancaire (pour une empreinte) à **votre arrivée** ainsi qu'une **pièce d'identité** au même nom & prénom.

Las Vegas :

- Nos hôtels sont situés sur le « **Strip** » (Las Vegas Boulevard), sauf demande contraire de votre part.
- Les **resort fee** sont obligatoires depuis avril 2015 et devront être réglées dès votre arrivée à l'hôtel (en espèces de préférence). Ils donnent par conséquent accès à certaines infrastructures telles que (ex au Luxor): wi-fi, salle de fitness, piscine, appels téléphoniques locaux et journaux... **Les prix diffèrent selon l'hôtel**, comptez environ 40\$+taxes ces frais peuvent être changés sans préavis par les resort.

Estimation budgétaire (Information non contractuelle) :

- **Repas** : Petit déjeuner américain 12\$, déjeuner (fast food ou restauration rapide) comptez 18\$, dîner (Steakhouse) environ 30\$. **Soit de 55\$ (sans le pdj) à 60\$ par jour et par personne.**
- **Essence** : Pour un gallon (3,80 litres) compter entre 3 et 4 \$. Circuit à **moto** comptez environ **20\$/jour**. Pour une **voiture** (en fonction de la catégorie choisie) comptez entre **30 & 50\$/ jour**.
- **Parking** : Gratuit pour la plupart dans les hôtels sauf dans les grandes villes : **Los Angeles** (proximité aéroport environ 10\$, Santa Monica ou Venice Beach entre 25 & 30\$), **San Francisco** (à l'hôtel environ 15-20\$ / moto – 35\$ pour la voiture) & **Las Vegas** (8-10\$ / jour).
- **Parcs Nationaux** : Il est vivement conseillé de se procurer l'« **Annual Pass** », **80\$ par véhicule** (4 pers max soit deux motos), qui donne un accès illimité à tous les **parcs nationaux** : Comptez en plus :
 - Aerial Tramway : 20\$ / pers, entrée Monument Valley : 16\$/ couple à moto – 20\$ / voiture (visite en 4x4 avec les Navajos environ 35\$ / pers),
 - State park (parcs d'état): Goosenecks 5, Goblin Valley 10\$ et Valley of Fire: 10\$ + pacific coast: 10\$.

Températures moyennes :

- La majeure partie de la **Californie vit sous un climat méditerranéen**, avec de longs étés chauds et de courts hivers humides. De manière générale les températures varient entre 9 et 28 °C à Los Angeles et 7 & 21 °C à San Francisco. La Sierra Nevada et les autres régions montagneuses ont des hivers froids et neigeux.
- **Attention le Tioga Pass** (3 031 m) ferme **généralement de novembre à début juin**.
- **Las Vegas connaît un climat désertique**. Dans la journée, les températures avoisinent les 37°C de juin à septembre. De mi-octobre à mi-mars, comptez environ 20°C. Côté précipitations, il pleut rarement à Las Vegas mais des orages peuvent éclater en août / septembre.
- **Grand Canyon** : le climat est marqué par l'aridité et l'altitude. A cette altitude, des chutes de neige tombent généralement de novembre à début mai.
- **L'Utah bénéficie d'un climat très favorable** de mai à septembre.





Location Moto ou Trike :

- ✈ Il faut avoir un **Permis A (plus de 35 kW)** national, et avoir plus de 21 ans.
- ✈ **Equipement** : Elles sont toutes équipées de sacoches, pare-brise et d'un appui dos (sauf Low Rider & Sportster) ainsi que d'un antiviol. Seules l'Electra Glide, Road Glide et la Street Glide sont équipées de GPS. Un Casque peut être fourni sur place, nous vous **conseillons vivement cependant, de prendre le vôtre. Des consignes** sont prévues en station, **sans frais**, pour laisser votre excédent de bagages.
- ✈ **Les modèles Harley-Davidson** : Electra Glide (en supplément), Road King, Heritage Softail, Street Glide (Classic ou GT avec Topcase), Road Glide, Low Rider, Sportster Iron 1200 etc ...
- ✈ **Autres modèles** : Royal Enfield, Yamaha, BMW, Triumph
- ✈ Pour connaître tous les modèles disponibles, merci de nous consulter.
- ✈ **Autres avec sup. de 25€/j** : BMW R1200GS ou R1200 RT, Yamaha Super Ténéré & Triumph Tiger 800 (sur demande uniquement, à reconfirmer).
- ✈ Vous n'avez pas de permis moto ? **louez un Trike** comptez environ un sup. de 120€/j de location environ.
- ✈ Les motos sont louées par tranche de 24 heures, prises le lendemain de votre arrivée et rendue le jour de votre départ (sauf mention contraire dans le programme et/ou « ces prix comprennent »).
- ✈ Il faudra impérativement **rendre la moto avec le plein d'essence** sinon le loueur vous prélèvera un montant forfaitaire.
- ✈ **Carte de crédit internationale obligatoire** pour la caution (Visa, American Express, Master Card, etc.) au même nom et prénom que le permis de conduire du pilote principal.
- ✈ Elles sont toutes louées en **kilométrage illimité** généralement avec les **assurances : VIP** (caution à 750\$, franchise à 2.000\$ ou 3.000\$ en cas de vol) + **Roadside Assistance** (assistance avec frais de remorquage illimité, dans les 30 miles autour de vous) **ou VIP-ZERO** (caution à 100\$, plus de franchise * sauf vol 1.000\$ et frais de crevaison inclus dont les frais de remorquage à hauteur de 100\$ par intervention). En option, vous pouvez souscrire aux assurances supplémentaires facultatives suivantes :
 - **Roadside Assistance** : (livraison d'essence en urgence (max. 8 litres), recharge batterie, dépannage jusqu'à 50 km du lieu de la panne, et frais remorquage illimité) : 10 € / jour de location.
 - **SLI** (responsabilité civile à hauteur de 300.000\$) : 20 € / jour de location.

* sauf négligence ou infraction. Sur présentation d'un rapport de police et de bien avoir avisé le loueur le jour de l'incident.

Location Auto :

- ✈ Alamo est notre partenaire aux Etats-Unis. Il est l'un des leaders mondiaux en matière de location de véhicules. Avec des bureaux dans la plupart des aéroports, des véhicules en parfait état, un personnel compétent et réactif ainsi que des services irréprochables.
- ✈ **Le conducteur principal** doit être âgé d'un minimum de 25 ans avoir un permis de conduire national de plus de 2 ans ainsi qu'une carte bancaire internationale au même nom et prénom que le permis de conduire du conducteur principal (comme sur le voucher).
- ✈ Possibilité de louer un véhicule, avec un supplément pour les personnes âgées de **21 à 25 ans**. Contactez-nous.
- ✈ **Conducteur(s) additionnel(s)** : jusqu'à 3 maximum, en **option** à 10 €/ jour et par personne (si vous en souhaitez plus d'un, nous contacter pour une tarification préférentielle).
- ✈ Les véhicules sont loués par tranche de 24 heures, pris habituellement le jour de votre arrivée, à l'aéroport et rendus le jour de votre départ à l'aéroport (sauf mention contraire de votre part).
- ✈ Il faudra impérativement **rendre la voiture avec le plein d'essence** sous peine de se voir facturer un montant forfaitaire (sauf en formule Gold).
- ✈ **Formule « Fully Inclusive »** : Kilométrage illimité, les **assurances essentielles « CDW » et « EP »**, toutes les taxes (fédérale, locale, surcharge taxe et aéroport), et l'assistance 24 heures/24.
- ✈ Seule la catégorie et non un modèle précis de véhicule est garantie.
 - Cat.C4 « **Compact Car** » : Chevrolet Cavalier ou similaire,
 - Cat.I4 « **Intermediate** » : Toyota Corolla ou similaire,
 - Cat.S4 « **Fullsize** » : Chevrolet Impala ou similaire,
 - Cat.IF « **Intermediate SUV** » : Toyota RAV4,
 - Cat.LW « **Standard SUV** » : Jeep Grand Cherokee,
 - Cat.LX « **Luxury Van** » : Dodge Caravan ou similaire,
 - Cat.IS « **Convertible** » : Ford Mustang ou similaire,
- ✈ **Les frais d'abandon (One Way Fee)** s'appliquent lorsque le véhicule est rendu dans un autre état que celui où il a été pris. Ces suppléments indiqués hors taxes sont à **régler sur place, à titre indicatif**, en dehors des cas d'allers simples gratuits (Californie & Floride) :
 - De 0 à 200 miles = 100\$
 - De 201 à 500 miles = 150\$
 - De 501 à 1000 miles = 300\$
 - Au delà de 1000 miles = 500\$.



Conditions Particulières

L'inscription à l'un des voyages implique l'adhésion à l'ensemble des conditions générales et particulières.

L'inscription / Règlement - L'inscription ne devient effective qu'après versement à titre d'acompte d'une somme au moins égale à 30% du montant total du voyage (sauf disposition spécifique). Le paiement du solde du montant total du voyage devra être effectué au plus tard 45 jours avant la date de départ. Dans le cas contraire, le voyage est considéré comme annulé et le client encourt de ce fait, les frais d'annulation tels que prévus au chapitre annulation.

Tarifs : Les prix indiqués dans le cahier des prix, Internet, brochure ou devis sont forfaitaires. Ils comprennent, outre les prestations décrites dans les programmes et tableaux de prix, nos propres services au titre de la conception et de la réalisation des circuits, ainsi que la rémunération des différents prestataires de services. Ils sont valables du 01 janvier au 31 décembre 2020 et ont été établis sur la base des conditions économiques en vigueur le 26 juillet 2019 ou à la date du devis pour les voyages sur mesure. En cas de modification de ces conditions et notamment de celles relatives aux taux de change du :

- Dollar Américain : base 1 USD = 0,86 €, Dollar Canadien : base 1 CAD = 0,67 €, Rand Afrique du Sud : base 1 ZAR = 0,064 €, dollar Australien AUD : 0,63 €.
- Ainsi que ceux des tarifs aériens, nous nous réservons le droit de modifier les prix de vente avec un préavis de 60 jours par rapport à la date de départ.

En cas de hausse, le client est en droit d'annuler son voyage, sans frais, si l'augmentation est supérieure à 10%. Si l'augmentation est inférieure à 10%, les frais d'annulation normaux seront appliqués.

Assurances Voyages : Pour nous conformer à la nouvelle législation, nous n'avons pas inclus dans nos tarifs le coût des assurances : annulation, interruption ou modification, bagages, assistance rapatriement, maladie et frais médicaux que nous vous proposons en option.

Formalités - Pour les ressortissants français, pas besoin de visa (ESTA à remplir en ligne pour les USA – 14\$ ou AVE pour le Canada – 7\$), mais vous devrez être en possession d'un **passport individuel biométrique**.

- **Voiture** : vous devrez être âgé au minimum de 25 ans et avoir un permis de conduire de plus de 2 ans.
- **Moto** : vous devrez être âgé de plus de 21 ans, et avoir un permis A valide depuis plus de 2 ans (moto + de 35 kw).

Vous devez impérativement être en possession d'un permis de conduire national et d'une **carte bancaire internationale obligatoire au même nom et prénom que le permis de conduire du conducteur/pilote principal**.

Annulation/Modification - Toute annulation ou modification du fait du client entraînera les frais suivants :

- Plus de 60 jours avant le départ : 30% du montant total du voyage
- De 59 à 21 jours avant le départ : 40% du montant total du voyage
- De 20 à 8 jours avant le départ : 70% du montant total du voyage
- Moins de 7 jours avant le départ : 100% du montant total du voyage

Prestations non utilisées: Le renoncement à l'une des prestations incluses dans un circuit ou un forfait donné, ne pourra faire l'objet d'un remboursement ou d'un échange. Le client ne pourra prétendre à aucune indemnité ou remboursement s'il abrège, interrompt ou modifie son séjour pour quelque raison que ce soit.

Réclamation : Toute réclamation relative à un voyage doit nous être adressée par pli recommandé avec accusé de réception dans les 30 jours qui suivent le retour des clients. Passé ce délai, le dossier ne pourra être pris en compte. Après avoir saisi notre service après vente (par email amt@amtpromotion.fr et envoi de la lettre recommandée avec accusé de réception) et à défaut d'une réponse dans un délai de 60 jours, le client peut saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur le site www.mtv.travel.

Conditions Générales de Vente

En vertu de l'article R211-14 du Code du Tourisme - régissant les activités et professions du tourisme en ce qui concerne l'organisation de la vente de voyages et de séjours.

Article R211-5. Sous réserve des exclusions prévues aux a et b du deuxième alinéa de l'article L.211-8, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section. En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage, émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par les dispositions réglementaires de la présente section.

Article R211-6. Préalablement à la conclusion du contrat et sur la base d'un support écrit, portant sa raison sociale, son adresse et l'indication de son autorisation administrative d'exercice, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

1. La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés;
2. Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil;
3. Les repas fournis;
4. La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit;
5. Les formalités administratives et sanitaires à accomplir en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement;
6. Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix;
7. La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ;
8. Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde;
9. Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R.211-10;
10. Les conditions d'annulation de nature contractuelle;
11. Les conditions d'annulation définies aux articles R211-11, R211-12 et R.211-13;
12. Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties souscrites au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle des agents de voyages et de la responsabilité civile des associations et organismes sans but lucratif et des organismes locaux de tourisme;
13. L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie.

Article R211-7. L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quel élément.

En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées par écrit au consommateur avant la conclusion du contrat.

Article R211-8. Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Il doit comporter les clauses suivantes :

1. Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur;
2. La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates;
3. Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates, heures et lieux de départ et de retour;
4. Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques et son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil;
5. Le nombre de repas fournis;
6. L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit;
7. Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;
8. Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R.211-10;
9. L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;
10. Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour;
11. Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;
- 12 - Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au vendeur et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;
- 13 - La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R.211-6;
14. Les conditions d'annulation de nature contractuelle;
15. Les conditions d'annulation prévues aux articles R.211-11, R.211-12 et R.211-13;
16. Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur;
17. Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus;
18. La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;
19. L'engagement de fournir, par écrit, à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes : a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas

Location : Une première expérience à moto est requise pour effectuer un circuit. Nos centres de location peuvent substituer le modèle confirmé par un modèle se rapprochant le plus. La durée de location d'une auto ou d'une moto est calculée par tranche de 24 heures. Au-delà, les heures supplémentaires seront réglées sur place au tarif local en vigueur.

Franchise moto:

- **USA (assurance VIP)** : Franchise 2.000\$ - 3.000\$ en cas de vol,
- **Canada** : Franchise de 2.000\$ (VIP) à Vancouver et jusqu'à 3.200 CAD au Québec (moto & motoneige),
- **Cuba** : franchise de 1.500\$,
- **Mexique (VIP)** : Franchise de 2.000\$,
- **Afrique du Sud** : Franchise de 20.000 ZAR,
- **Argentine** : Franchise de 4.000\$,
- **Australie** : Franchise 2.000\$ - 3.000\$ en cas de vol.

Minimum de participants : Les prix indiqués dans ce cahier ou sur le site Internet ont été établis sur la base de 8 motos (16 personnes).

- Nos départs sont garantis avec un minimum de 5 motos (10 personnes).
- Si le groupe est inférieur à 5 motos (10 personnes), au moins 60 jours avant votre départ, nous vous proposerons des alternatives : changer de date, de circuit ou de maintenir ce circuit en formule « Mototour » sans accompagnateur (aux tarifs en vigueur) ou alors le remboursement total, sans frais, des acomptes.
- Dans le cadre d'un groupe constitué, le client accepte, sans réserve, l'augmentation correspondant à la répartition du coût de l'accompagnateur, en cas d'annulation d'un des participants.

Hôtellerie : Il est de règle internationale de libérer les chambres vers 11h-12h. Les chambres sont prévues avec 1 ou 2 lits maximum (chambre triple ou quadruple, deux lits doubles), aucune garantie sur la taille du lit (King size ou Queen Size).

de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur.

Article R211-9. L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

Article R211-10. Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-13, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenues comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

Article R211-11. Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat tel qu'une hausse significative du prix, l'acheteur peut, sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par lettre recommandée avec demande d'avis de réception : - soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ; - soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

Article R211-12. Dans le cas prévu à l'article L. 211-15, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ; l'acheteur, sans préjudice des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur. **Article R211-13**. Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis : - soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ; - soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.